

## Conseil communal du 8 janvier 2018

### Vote du budget 2018 de la Ville

#### Intervention du groupe Ecolo

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du CPAS,

Mesdames et Messieurs,

C'est un moment très particulier que nous vivons aujourd'hui. Et un moment difficile que celui du vote du budget 2018. L'intervention du président du CPAS en charge des Finances de la Ville, le démontre à souhait.

Durant toute la mandature qui arrive tout doucement à son terme, les questions budgétaires ont été au centre de nos débats. Souvenons-nous, dès les premiers mois, votre nouvelle majorité PS-MR, pour faire face à une situation financière très difficile, a fait adopter par le conseil communal plusieurs mesures :

- Un accroissement important des centimes additionnels au précompte immobilier.
- Des licenciements ou des non-renouvellements de fin de contrat tant au CPAS qu'à la Ville, ainsi que la suppression de la prime de fin d'année, en partie remplacée progressivement par des chèques repas
- Une renégociation coûteuse de la dette pour renvoyer après 2018 le remboursement d'une partie de la charge des emprunts.
- Une rationalisation de l'accueil de la petite enfance.

Il s'agissait, par ces mesures, d'assurer l'équilibre de nos finances communales jusqu'en 2018. Très rapidement pourtant, il s'est avéré que ces mesures ne seraient pas suffisantes. Et ceci essentiellement en raison de deux phénomènes :

1. La hausse de la cotisation de responsabilisation des pensions des agents communaux pour combler le déficit de ce secteur. Nous devons payer de plus en plus pour assurer le paiement des pensions de nos agents statutaires à la retraite. Cela grève fortement notre budget. C'est une dépense sur laquelle nous n'avons pas de prise et qui va continuer à agir négativement sur les finances de notre ville. A l'horizon

2018, la Ville et le CPAS auront refinancé les pensions des statutaires à hauteur de 14.320.725,69 €.

2. La hausse des dépenses de dette. Elles sont de plus en plus élevées. Car nous avons recours à l'emprunt pour financer nos investissements. Les dépenses de dette représentent 18 % de nos dépenses, contre 14 % pour les dépenses de fonctionnement. Sur la mandature, nous aurons consacré plus de 43.000.000 EUR au remboursement de la dette.

Malgré les mesures prises en 2013, la situation a donc dérapé. Avec des chiffres de plus en plus inquiétants pour qui voulait bien les observer de près. En même temps, il est devenu de plus en plus difficile d'avoir accès au tableau pluriannuel projetant jusque 2022 l'évolution financière de la Ville. Une difficulté qui s'est muée ensuite en impossibilité. Nous avons dû aller en recours auprès du ministre pour obtenir ce document.

Et puis, cela a été le rejet par deux fois des budgets extraordinaires de la Ville par deux ministres différents. Avec la valse des majorités, tout ce qui avait peut-être été obtenu auprès d'un ministre était remis en cause par son successeur.

Jusqu'il y a peu, vous saviez néanmoins votre mandature, puisque l'équilibre à l'exercice propre et au global était préservé jusqu'en 2018. A la lecture du budget dont nous débattons ce soir, ce n'est plus le cas. Nous accusons un déficit à l'exercice propre de plus de 900.000 euros et ce déficit va se creuser à l'exercice propre et au global jusqu'en 2022 au moins si aucune solution n'est apportée aux problèmes que nous rencontrons.

Enfin, la dernière séquence qui a mené au vote de ce soir a été chaotique. Un conseil communal convoqué pour les dernières heures de l'année 2017, et puis un report à ce soir. Des documents reçus la veille de la commission finances ne permettant pas un travail en profondeur. Et aujourd'hui des amendements proposés par la majorité à son propre budget extraordinaire. Bien sûr, nous saluons les efforts fournis ces dernières semaines pour tenter enfin de redresser la barre face à une situation qui ne peut plus être niée. Nous saluons les contacts qui ont été pris avec les différents groupes politiques pour expliquer les démarches. Mais elles ne nous permettent pas de déterminer avec précision l'impact sur le respect des balises d'emprunt et sur le retour à l'équilibre dans un avenir proche.

Malgré des économies réalisées au niveau du budget ordinaire 2018, celui-ci se termine en déficit. Ces premières mesures d'économie en préfigurent d'autres. Et elles sont loin d'être symboliques. Quand on diminue de moitié les crédits d'achat de la bibliothèque, on touche à la culture et ce n'est pas anodin.

La circulaire budgétaire prévoit qu'un budget ordinaire en déficit à l'exercice propre implique l'adoption d'un plan de convergence qui permet le retour à l'équilibre après trois ans. Qu'en est-il aujourd'hui des contacts avec la Ministre ? Ira-t-elle à l'encontre de sa circulaire et acceptera-t-elle notre budget ordinaire 2018 ? Rien n'est garanti à ce stade.

Quant au budget extraordinaire, même si des efforts sont faits par le dépôt d'amendements ce soir, il ne garantit pas le respect de la balise d'investissements par emprunts imposée par le gouvernement wallon. Ici aussi, la tutelle dispose malheureusement d'arguments pour ne pas approuver le budget.

### **Une politique plus sobre était nécessaire**

Depuis 2013, nous avons constamment appelé à la sobriété, essentiellement dans notre politique de recours à l'emprunt pour financer les investissements au service extraordinaire. Là où nous aurions pu avoir des débats intéressants sur les tenants et les aboutissants des projets de chacun des membres de votre collège, nous n'avons malheureusement souvent vu nos débats être entièrement occupés par la dégradation rapide de nos finances. Le débat sur les balises d'investissement par emprunt aura été au centre de nos échanges. Nous n'avons pas pu convaincre qu'une politique plus sobre était nécessaire. Beaucoup de projets qui ont été promis sont aujourd'hui reportés, postposés ou sans doute abandonnés.

Les dépenses de la dette se sont alourdies. Elles pèsent plus sur notre budget que les dépenses de fonctionnement. Elles se sont sévèrement aggravées suite aux conséquences de la renégociation de la dette qui a été faite en 2013. Il nous est toujours apparu, pourtant, que l'impact de cette renégociation ne pèserait pas sur nos finances avant 2019. C'est donc une désagréable surprise de voir que cet impact est réel dès cette année. Cet élément a-t-il bien été pris en compte dans les projections pluriannuelles ?

Cela tend à montrer en tout cas qu'il est difficile de voir aujourd'hui quelle est la stratégie qui est suivie par la majorité ? Quels sont les objectifs que vous vous

donnez ? Comment voulez-vous les atteindre ? Quelles sont les solutions que vous envisagez pour revenir à l'équilibre.

Notre groupe assume tout à fait une lecture sans fard de la situation actuelle. La réalité budgétaire est dure. Et oui, elle est profondément injuste pour celles et ceux qui gèrent la Ville et ses composantes, pour celles et ceux qui y travaillent et pour celles et ceux qui y vivent. Mais c'est la réalité. Il faut pouvoir enfin l'accepter dans les rangs de la majorité.

Il n'y aura pas de manne céleste qui règlera par magie le problème de la cotisation de responsabilisation des pensions. La seule solution qui peut s'envisager aujourd'hui c'est un prêt garanti par la Région wallonne. Et donc cela aura un jour ou l'autre un impact négatif sur nos finances. Et si la pression sera dans un premier temps allégée, des mesures d'économie seront nécessaires.

***Là ou croît le péril croît aussi ce qui sauve***

Mais cette lecture n'est pas une lecture pessimiste des choses. En ouvrant les yeux, on peut commencer à envisager les solutions. Il y a moyen, dans une stratégie de moyen terme de redresser la situation en immunisant les secteurs qui le nécessitent. Nous en sommes convaincus. « Là ou croît le péril croît aussi ce qui sauve. » Cette citation du poète Holderlin nous rappelle que c'est dans les situations difficiles, dans des moments de crise que peuvent advenir des réactions salutaires – des Etats, des pouvoirs locaux, des citoyens – créant ainsi les bases d'un nouveau départ.

On peut se lamenter en rappelant sans cesse nos faiblesses, des faiblesses qui sont aussi parfois des atouts. Il est surtout essentiel d'identifier les menaces. La cotisation de responsabilisation en est une. Cette menace, elle est présente restera encore de nombreuses années commune une épée de Damoclès. Nous devons chercher à encore mieux exploiter nos atouts et à profiter des opportunités qui se présenteront à nous. Il est temps de prendre notre avenir en main et cesser d'attendre de Namur, de Bruxelles ou d'ailleurs, toutes les solutions à nos problèmes. C'est ici, à Ath, que nous devons, ensemble, trouver les solutions.

**Ronny Balcaen**  
**Conseiller communal**  
**Chef de groupe**